

Affaiblir le monde associatif et lutter contre la pauvreté ... ne feront pas bon ménage !

L'appauvrissement augmente, la pauvreté augmente, les ménages et les familles sont touchés de plein fouet. Les enfants en sont les premières victimes..., le développement de la Wallonie ne peut en être que fortement affecté !

Des rumeurs et des annonces plus ou moins officielles avancent que les conclaves budgétaires en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles pourraient prendre des mesures d' « économies » qui concernent le monde associatif : diminution des subventions structurelles, suppression d'indexation de subventions, figer et/ou diminution des subventions facultatives, réduction de la valeur des points APE...

Ces rumeurs ou annonces nous poussent à affirmer avec force que les effets réels que de telles mesures produiront dans la vie associative auront nécessairement un impact négatif sur la lutte contre la pauvreté et sur la réduction des inégalités.

En effet, les associations sont déjà régulièrement en sous-effectifs par rapport aux besoins à rencontrer et aux demandes, ont dû s'adapter à des réductions de subventions déjà opérées précédemment pour certains secteurs dans le cadre de révisions décrétales, doivent composer avec des subventions inférieures aux dépenses structurelles annoncées et singulièrement au niveau de l'emploi, représentent des employeurs importants en Wallonie et Fédération Wallonie-Bruxelles.

Par ailleurs, ces associations sont victimes d'un déni massif : l'investissement central qu'elles représentent (en matière de valorisation des richesses des populations) est requalifié en coût, en charge, en « dépense désormais impayable », alors que rien n'est négligé pour attirer des patrons dont certains ne sont pas étouffés par les scrupules quant à l'exploitation des ressources humaines, financières et de l'état à leur propre profit.

Frapper les associations qui tentent de maintenir la confiance des populations dans le fait que le jeu social mérite d'être joué (en leur représentant qu'elles ont malgré tout – malgré ce qu'elles vivent – quelque chance à y gagner un jour) revient à être parjure sur les engagements pris.

Pour beaucoup, malheureusement, cela vaudra preuve qu'il y avait un jeu de dupes dans toutes les déclarations qui reconnaissent le rôle de l'associatif, y compris au niveau de l'emploi (DPC, charte associative) et dans l'affirmation, qui suscite tant d'espoirs, que le gouvernement allait tout faire pour éviter l'appauvrissement de la population wallonne.

Puisque nous ne savons que trop que les votes extrêmes trouvent leur origine dans la perte de confiance dans le jeu social, il serait hautement imprudent de prendre ce risque, en faisant la démonstration que les associations qui luttent contre la désaffiliation se trompent, puisqu'on peut impunément les affaiblir elles-mêmes... et par là-même poursuivre la spirale de l'appauvrissement des populations par une limitation accrue de l'accès aux richesses matérielles, immatérielles et relationnelles indispensables pour investir dans la collectivité.

Le redressement de la Wallonie ne sera pas le seul fait des entrepreneurs, ne sera pas obtenu en poursuivant dans la voie d'un néo-libéralisme rampant mais progressant, ne sera pas possible si une majorité de citoyens et d'acteurs perdent confiance devant le fait que la richesse augmente, mais que les inégalités se creusent.